



# INFORMATION CORONAVIRUS

## Lettre d'information du 23 mars 2020

Madame, Monsieur,

Depuis le 17 mars 2020, un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, je vous informe qu'une permanence physique et téléphonique est assurée en mairie, par le personnel communal à tour de rôle, aux horaires d'ouverture habituels. Ne sont traitées que les urgences (gestion funéraire, aide sociale, gestion de l'accueil des enfants de soignants ...).

Un contact est pris régulièrement envers les personnes isolées afin de nous assurer qu'elles se portent bien et qu'elles ne manquent de rien.

Par ailleurs, la municipalité travaille en partenariat avec l'équipe de la maison de santé. Je tiens à remercier chaleureusement les agriculteurs qui ont fait preuve de solidarité et de générosité en effectuant des dons de protections individuelles (gants, masques, blouses jetables ...). Ces dons seront mis à disposition de nos médecins et infirmières afin qu'ils puissent poursuivre leur activité dans des conditions favorables.

Je sollicite également l'aide des personnes qui savent coudre. A vos aiguilles, aidez-nous à confectionner des masques en tissu. En cliquant sur le lien ci-après, vous accéderez à un tutoriel. Si vous manquez de tissu, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous nous chargerons d'en trouver.

Continuons de nous serrer les coudes dans les jours à venir !

Bon courage à toutes et à tous.

Le maire,  
Marie-Claude MORVAN